



## Demande de préinscription 2023/2024 en Classe à Horaires Aménagés Musique

### Ecole primaire

**A déposer ou à envoyer au service scolarité du Conservatoire de GrandAngoulême**  
⇒ avant le **mercredi 29 mars 2023**

**Attention : cette fiche ne vaut pas inscription au conservatoire**

Les dossiers d'inscription au conservatoire seront disponibles à partir du samedi 13 mai 2023 lors de la journée des « Portes ouvertes ».

RESPONSABLE LÉGAL 1	RESPONSABLE LÉGAL 2
Nom/prénom : .....	Nom/prénom : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
.....	.....
.....	.....
Mobile : .....	Mobile : .....
Tél. domicile : .....	Tél. domicile : .....
E-mail (majuscules) : .....	E-mail (majuscules) : .....
.....	.....

Souhaite préinscrire mon enfant en classe à horaires aménagés musique de :

**Niveaux :**     CE1         CE2         CM1         CM2        (cocher la case)

**Ecole :**        .....Jean Moulin        .....René Defarge        (indiquer 1 et 2)

### ÉLÈVE

Nom : .....Prénom : .....

Date de naissance : .....

Etablissement scolaire en 2022/2023 : ..... Niveau scolaire : .....

Adresse de l'établissement: .....

.....

**Merci de cocher les cases si nécessaire**

Mon enfant n'a pas suivi de formation musicale initiale

Mon enfant est déjà inscrit au Conservatoire de GrandAngoulême

- cours suivis : .....

Mon enfant est inscrit dans une structure autre que le Conservatoire (joindre les justificatifs ou préciser les disciplines dans le cadre ci-dessous)

→ Une convocation vous sera envoyée ultérieurement afin de procéder à la réévaluation de son niveau en formation musicale et instrumental ou vocal au sein du conservatoire.

Information(s) complémentaire(s) si besoin :

**L'inscription définitive est soumise à la décision de la commission d'admission qui se tiendra fin mai/début juin. Les résultats vous seront transmis par voie postale, suivis d'un envoi du dossier d'inscription au conservatoire (obligatoire).**

**Démarches importantes à faire selon les cas, après avoir déposé cette fiche de préinscription au conservatoire :**

Votre enfant est inscrit :

- à l'école René Defarge ou Jean Moulin : aucune démarche à faire auprès de la direction de l'enfance
- dans une autre école d'Angoulême (hors R.Defarge/J.Moulin) : prévoir un dossier de transfert\*
- dans une école hors Angoulême : prévoir un dossier de dérogation\*

\* à récupérer auprès de la direction de l'enfance à partir de **mardi 1<sup>er</sup> mars 2023**  
(ou en téléchargement sur le site de la ville d'Angoulême)

Fait à : .....

Signature :

***CADRE RESERVÉ A L'ADMINISTRATION***

*dossier reçu le .....*

<p><b>Inspection Académique</b> Cité administrative du Champs de Mars rue Raymond Poincaré 16023 Angoulême cedex 05 17 84 02 25</p> <p>cpd.musique16@ac-poitiers.fr Affaire suivie par <b>Aurore Boiron</b></p>	<p><b>Direction de l'enfance Service accueil et Relations aux familles</b> 111 rue de Saintes 16000 Angoulême 05 45 20 53 01</p> <p>vie-scolaire@mairie-angouleme.fr</p>	<p><b>Conservatoire de GrandAngoulême</b> <u>Service scolarité</u> 3 place Henri Dunant 16000 Angoulême 05 45 95 28 19</p> <p>conservatoire@grandangouleme.fr</p>
---	--	---